

RÈGLEMENT ADOPTÉ À UNE SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE VALCOURT À L'HÔTEL DE VILLE DE VALCOURT, LE MERCREDI LE 03 MAI 2017 À 17H00 ET À LAQUELLE ÉTAIENT PRÉSENTS:

Mesdames et Messieurs les Conseillers

JACQUES BLANCHARD siège 1 LISE BOLDUC siège 4
JULIEN BUSSIÈRES siège 6

L'assemblée est sous la présidence de

RENALD CHÊNEVERT MAIRE

RÈGLEMENT NUMÉRO 604

RÈGLEMENT DÉCRÉTANT DES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DES CONDUITES D'AQUEDUC, ET D'EGOUT, RECONSTRUCTION DU SERVICE DE VOIRIE DANS LES RUES PLACE DES CORMIERS ET PLACE DES LILAS ET UN EMPRUNT AU MONTANT DE 840 000 \$

ATTENDU QUE la Ville de Valcourt s'est dotée, en 2016, d'un plan d'intervention pour le renouvellement des conduits d'eau potable, d'égout et des chaussées et que ce plan démontrait des lacunes importantes sur les rues : Place des Cormiers et Place des Lilas ;

ATTENDU QU' il est devenu nécessaire d'effectuer sur ces rues des travaux de mises en normes des infrastructures (eau, pluvial sanitaire) afin de rencontrer les exigences en matière de sécurité incendie et de corriger les problèmes d'infiltration du réseau d'égouts sanitaire et pluvial;

ATTENDU QUE le coût total de ces travaux, y compris les frais techniques, les frais d'experts, les frais légaux, les frais d'administration, les intérêts sur emprunt temporaire et les imprévus est estimé à 840 000 \$;

ATTENDU QUE la Ville de Valcourt n'a pas les fonds requis pour effectuer ces travaux et qu'il y a lieu de faire un emprunt à cette fin ;

ATTENDU QU' un avis de motion du présent règlement a été dûment donné, par monsieur le conseiller Julien Bussières à la séance ordinaire du Conseil municipal, tenue le 01 mai 2017 ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JACQUES BLANCHARD ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le règlement portant le numéro 604 intitulé : **RÈGLEMENT DÉCRÉTANT DES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DES CONDUITES D'AQUEDUC, ET D'EGOUT, RECONSTRUCTION DU SERVICE DE VOIRIE DANS LES RUES : PLACE DES CORMIERS ET PLACE DES LILAS ET UN EMPRUNT AU MONTANT DE 840 000 \$** soit adopté:

ARTICLE 1 Le préambule du présent règlement en fait partie intégrante.

/2...

RÈGLEMENT NUMÉRO 604 (SUITE I)

ARTICLE 2

Le Conseil municipal de la Ville de Valcourt est autorisé à effectuer les travaux suivants :

1) PLACE DES CORMIERS : (longueur de 135 mètres)

- Remplacement de la conduite d'eau potable de 150 mm Ø en fonte grise par une conduite de 150 mm Ø en PVC;
- Remplacement de la conduite d'égout sanitaire de 250 mm en béton armé par une conduite de 250 mm Ø en PVC ;
- Remplacement de la conduite d'égout pluvial de 300 mm en béton armé par une conduite de 375 mm Ø en PVC sur une longueur de 120 m et de 200 mm Ø en PVC sur une longueur de 35 m ;
- Reconstruction du service de voirie incluant la construction de bordures en béton de ciment sur les deux (2) côtés de la rue.

2) PLACE DES LILAS : (longueur de 160 mètres)

- Remplacement de la conduite d'eau potable de 150 mm Ø en fonte grise par une conduite de 150 mm Ø en PVC;
- Remplacement de la conduite d'égout sanitaire de 250 mm en béton armé par une conduite de 250 mm Ø en PVC ;
- Remplacement de la conduite d'égout pluvial de 300 mm en béton armé par une de 200 mm Ø en PVC sur une longueur de 30 m, de 300 mm Ø en PVC sur une longueur de 75 m et de 375 mm Ø en PVC sur une longueur de 80 m;
- Reconstruction du service de voirie incluant la construction de bordures en béton de ciment sur les deux (2) côtés de la rue.

L'estimé des coûts de ces travaux a été préparé par la firme d'ingénieurs EXP Inc., Pierre Grondin, ingénieur, en date du 24 avril 2017, laquelle estimation est jointe au présent règlement pour en faire partie intégrante comme annexe «A»

ARTICLE 3

Le Conseil est autorisé à dépenser une somme de 840 000 \$ pour les fins du présent règlement ;

ARTICLE 4

Aux fins d'acquitter les dépenses prévues par le présent règlement, le conseil est autorisé à emprunter une somme de 840 000 \$ incluant les frais contingents et les taxes sur une période de vingt-cinq (25) ans.

ARTICLE 5

Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt, il est par le présent règlement imposé et il sera prélevé, annuellement, durant le terme de l'emprunt, sur tous les immeubles imposables situés sur le territoire de la municipalité, une taxe spéciale à un taux suffisant d'après leur valeur telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation en vigueur chaque année;

RÈGLEMENT NUMÉRO 604 (SUITE II)

ARTICLE 6 S'il advient que le montant d'une affectation autorisée par le présent règlement est plus élevé que le montant effectivement dépensé en rapport avec cette affectation, le Conseil est autorisé à faire emploi de cet excédent pour payer toute autre dépense décrétée par le présent règlement et pour laquelle l'affectation s'avérerait insuffisante;

ARTICLE 7 Le Conseil affecte à la réduction de l'emprunt décrété par le présent règlement toute contribution ou subvention pouvant lui être versée pour le paiement d'une partie ou de la totalité de la dépense décrétée par le présent règlement.

Le Conseil affecte également, au paiement d'une partie ou de la totalité du service de dette, toute subvention payable sur plusieurs années. Le terme de remboursement de l'emprunt correspondant au montant de la subvention, sera ajusté automatiquement à la période fixée pour le versement de la subvention lorsqu'il s'agit d'une diminution du terme décrété au présent règlement.

ARTICLE 8 Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Adoptée par la résolution 137-17-05-03

COPIE VRAIE ET CONFORME SIGNÉE À VALCOURT, CE 04 MAI 2017

Manon Beauchemin, greffière

Renald Chênevert, Maire

Avis de motion : 01 mai 2017
Adoption 03 mai 2017
Personnes habiles à voter 17 mai 2017
MAMROT
Entrée en vigueur

Évaluation aux fins d'un règlement d'emprunt

VILLE DE VALCOURT
Place des Cormiers et Place des Lilas
Reconstruction des services municipaux



N° dossier : SHE-00239206 (VALV)

Date : 24 avril 2017

Article	Description du travail	Unité	Quantité approx. a	Prix unitaire b	Montant total calculé c = a x b
A	ORGANISATION DE CHANTIER				
A.1	Organisation générale de chantier			forfaitaire	20 000,00 \$
A.2	Maintien de la circulation et signalisation durant les travaux			forfaitaire	8 000,00 \$
A.3	Panneaux de signalisation existants à remplacer			forfaitaire	1 000,00 \$
A.4	Panneaux d'annonce des travaux	unité	2	500,00 \$	1 000,00 \$
	SOUS-TOTAL - ORGANISATION DE CHANTIER				30 000,00 \$
B	PLACE DES CORMIERS				
B.1	Eau potable				
B.1.1	Réseau d'alimentation temporaire sans protection incendie			forfaitaire	3 500,00 \$
B.1.2	Conduite d'eau potable existante à enlever			forfaitaire	2 000,00 \$
B.1.3	Conduite 150 mm ø, PVC, DR-18	m	140	120,00 \$	16 800,00 \$
B.1.4	Coude 150 mm ø	unité	4	350,00 \$	1 400,00 \$
B.1.5	Té 150 x 150 mm ø	unité	1	500,00 \$	500,00 \$
B.1.6	Vanne 150 mm ø	unité	3	1 500,00 \$	4 500,00 \$
B.1.7	Poteau d'incendie	unité	2	4 000,00 \$	8 000,00 \$
B.1.8	Provision pour isolant rigide HI-60	m²	78	30,00 \$	2 340,00 \$
B.1.9	Raccordement à l'existant	unité	1	2 000,00 \$	2 000,00 \$
B.1.10	Provision pour travaux de fouilles exploratoires	unité	1	500,00 \$	500,00 \$
B.1.11	Nettoyage, désinfection et essais des conduites	m	140	10,00 \$	1 400,00 \$
	Sous-total - Eau potable				42 940,00 \$
B.2	Égout sanitaire				
B.2.1	Conduites existantes, incluant regards à enlever			forfaitaire	2 000,00 \$
B.2.2	Maintien des services opérationnels durant les travaux			forfaitaire	2 000,00 \$
B.2.3	Conduite 250 mm ø, PVC, DR-35	m	115	130,00 \$	14 950,00 \$
B.2.4	Regard 900 mm ø	unité	1	3 800,00 \$	3 800,00 \$
B.2.5	Raccordement à l'existant	unité	1	1 000,00 \$	1 000,00 \$
B.2.6	<u>Nettoyage, inspections, essais et vérifications (BNQ 1809-300/2004(R2007))</u> <u>Conduite en PVC</u>				
B.2.6.1	Essais d'étanchéité	m	115	4,00 \$	460,00 \$
B.2.6.2	Nettoyage et inspection TV à la réception provisoire	m	115	8,00 \$	920,00 \$
B.2.6.3	Nettoyage et inspection TV à la réception finale	m	115	8,00 \$	920,00 \$
B.2.6.4	Passage du gabarit à l'acceptation provisoire	m	115	2,00 \$	230,00 \$
B.2.6.5	Passage du gabarit à l'acceptation finale	m	115	2,00 \$	230,00 \$
	Sous-total - Égout sanitaire				26 510,00 \$

Évaluation aux fins d'un règlement d'emprunt

VILLE DE VALCOURT
Place des Cormiers et Place des Lilas
Reconstruction des services municipaux



N° dossier : SHE-00239206 (VALV)

Date : 24 avril 2017

Article	Description du travail	Unité	Quantité approx. a	Prix unitaire b	Montant total calculé c = a x b
B.3	Égout pluvial				
B.3.1	Démantèlement du réseau d'égout pluvial existant			forfaitaire	2 000,00 \$
B.3.2	Conduite 200 mm ø, PVC, DR-35	m	35	120,00 \$	4 200,00 \$
B.3.3	Conduite 375 mm ø, PVC, DR-35	m	120	160,00 \$	19 200,00 \$
B.3.4	Regard 900 mm ø	unité	1	3 800,00 \$	3 800,00 \$
B.3.5	Puisard 600 mm ø	unité	4	2 100,00 \$	8 400,00 \$
B.3.6	<u>Drain de fondation</u>				
B.3.6.1	Drain de fondation 150 mm ø	m	275	35,00 \$	9 625,00 \$
B.3.7	<u>Nettoyage, inspections et vérifications (BNQ 1809-300/2004 (R2007))</u>				
	<u>Conduite PVC</u>				
B.3.7.1	Nettoyage et inspection TV à la réception provisoire	m	120	8,00 \$	960,00 \$
B.3.7.2	Nettoyage et inspection TV à la réception finale	m	120	8,00 \$	960,00 \$
B.3.7.3	Passage du gabarit à l'acceptation provisoire	m	120	2,00 \$	240,00 \$
B.3.7.4	Passage du gabarit à l'acceptation finale	m	120	2,00 \$	240,00 \$
	Sous-total - Égout pluvial				49 625,00 \$
B.4	Branchements				
B.4.1	<u>Branchements - tranchée commune</u>				
B.4.1.1	Unité de branchement 20 AQ - 135 SAN - 150 mm ø PLUV	unité	5	800,00 \$	4 000,00 \$
B.4.1.2	Conduite de branchement 20 AQ - 135 SAN - 150 mm ø PLUV	m	50	90,00 \$	4 500,00 \$
B.4.2	<u>Branchements - tranchée commune</u>				
B.4.2.1	Unité de branchement 25 AQ - 135 SAN - 150 mm ø PLUV	unité	2	1 200,00 \$	2 400,00 \$
B.4.2.2	Conduite de branchement 25 AQ - 135 SAN - 150 mm ø PLUV	m	20	100,00 \$	2 000,00 \$
B.4.3	<u>Eau potable - tranchée individuelle</u>				
B.4.3.1	Unité de branchement 20 mm ø	unité	1	600,00 \$	600,00 \$
B.4.3.2	Conduite de branchement 20 mm ø	m	10	50,00 \$	500,00 \$
B.4.4	<u>Égout sanitaire - tranchée individuelle</u>				
B.4.4.1	Unité de branchement 135 mm ø	unité	1	600,00 \$	600,00 \$
B.4.4.2	Conduite de branchement 135 mm ø	m	10	50,00 \$	500,00 \$
	Sous-total - Branchements				15 100,00 \$

Évaluation aux fins d'un règlement d'emprunt

VILLE DE VALCOURT
Place des Cormiers et Place des Lilas
Reconstruction des services municipaux



N° dossier : SHE-00239206 (VALV)

Date : 24 avril 2017

Article	Description du travail	Unité	Quantité approx. a	Prix unitaire b	Montant total calculé c = a x b
B.5	Excavation 1^{re} classe				
B.5.1	Allocation pour excavation de matériaux 1 ^{re} classe en tranchée en dépenses contrôlées			allocation	5 000,00 \$
	Sous-total - Excavation 1^{re} classe				5 000,00 \$
B.6	Voirie				
B.6.1	Terrassement et préparation de l'infrastructure (pleine largeur de l'emprise)	m ²	2 400	7,00 \$	16 800,00 \$
B.6.2	<u>Réfection de la tranchée à l'intersection de la 1^{re} Avenue</u>				
B.6.2.1	Réfection des fondations de la tranchée principale incluant transition			forfaitaire	3 000,00 \$
B.6.2.2	Réfection du pavage de la tranchée incluant planage			forfaitaire	5 000,00 \$
B.6.2.3	Trottoir en béton de ciment incluant fondation	m ²	20	150,00 \$	3 000,00 \$
B.6.3	<u>Fondations de chaussée</u>				
B.6.3.1	Sous-fondation - 300 mm MG 112	m ²	1 600	7,00 \$	11 200,00 \$
B.6.3.2	Fondation inférieure - 230 mm MG 56	m ²	1 600	10,00 \$	16 000,00 \$
B.6.3.3	Fondation supérieure - 150 mm MG 20	m ²	1 600	8,00 \$	12 800,00 \$
B.6.4	<u>Pavage</u>				
B.6.4.1	Revêtement bitumineux - couche de base - ESG-14 sur 60 mm	m ²	1 450	20,00 \$	29 000,00 \$
B.6.4.2	Revêtement bitumineux - couche de surface - ESG-10 sur 40 mm	m ²	1 450	12,00 \$	17 400,00 \$
B.6.5	<u>Bordure en béton de ciment</u>				
B.6.5.1	Bordure en béton de ciment	m	275	45,00 \$	12 375,00 \$
	Sous-total - Voirie				126 575,00 \$

Évaluation aux fins d'un règlement d'emprunt

VILLE DE VALCOURT
Place des Cormiers et Place des Lilas
Reconstruction des services municipaux



N° dossier : SHE-00239206 (VALV)

Date : 24 avril 2017

Article	Description du travail	Unité	Quantité approx. a	Prix unitaire b	Montant total calculé c = a x b
B.7	Réfection des lieux et divers				
B.7.1	Entrées de cour gravelées	m ²	25	30,00 \$	750,00 \$
B.7.2	Entrées de cour pavées	m ²	140	65,00 \$	9 100,00 \$
B.7.3	Bordure en béton bitumineux (entrées privées)	m	10	40,00 \$	400,00 \$
B.7.4	Réfection de trottoir d'entrée en béton de ciment incluant fondation	m ²	10	120,00 \$	1 200,00 \$
B.7.5	Gazon en plaques incluant terre végétale	m ²	750	10,00 \$	7 500,00 \$
B.7.6	Réfection du site, nettoyage et mise en ordre			forfaitaire	1 500,00 \$
B.7.7	Allocation pour divers travaux de remise en état des terrains privés en dépenses contrôlées			allocation	2 500,00 \$
	Sous-total - Réfection des lieux et divers				22 950,00 \$
	SOUS-TOTAL - PLACE DES CORMIERS				288 700,00 \$

Évaluation aux fins d'un règlement d'emprunt

VILLE DE VALCOURT
Place des Cormiers et Place des Lilas
Reconstruction des services municipaux



N° dossier : SHE-00239206 (VALV)

Date : 24 avril 2017

Article	Description du travail	Unité	Quantité approx. a	Prix unitaire b	Montant total calculé c = a x b
C	PLACE DES LILAS				
C.1	Eau potable				
C.1.1	Réseau d'alimentation temporaire sans protection incendie			forfaitaire	3 500,00 \$
C.1.2	Conduite d'eau potable existante à enlever			forfaitaire	2 000,00 \$
C.1.3	Conduite 150 mm ø, PVC, DR-18	m	165	120,00 \$	19 800,00 \$
C.1.4	Coude 150 mm ø	unité	4	350,00 \$	1 400,00 \$
C.1.5	Té 150 x 150 mm ø	unité	1	500,00 \$	500,00 \$
C.1.6	Vanne 150 mm ø	unité	3	1 500,00 \$	4 500,00 \$
C.1.7	Poteau d'incendie	unité	2	4 000,00 \$	8 000,00 \$
C.1.8	Provision pour isolant rigide HI-60	m²	90	30,00 \$	2 700,00 \$
C.1.9	Raccordement à l'existant	unité	1	2 000,00 \$	2 000,00 \$
C.1.10	Provision pour travaux de fouilles exploratoires	unité	1	500,00 \$	500,00 \$
C.1.11	Nettoyage, désinfection et essais des conduites	m	165	10,00 \$	1 650,00 \$
	Sous-total - Eau potable				46 550,00 \$
C.2	Égout sanitaire				
C.2.1	Conduites existantes, incluant regards à enlever			forfaitaire	2 000,00 \$
C.2.2	Maintien des services opérationnels durant les travaux			forfaitaire	2 000,00 \$
C.2.3	Conduite 250 mm ø, PVC, DR-35	m	140	130,00 \$	18 200,00 \$
C.2.4	Regard 900 mm ø	unité	2	3 800,00 \$	7 600,00 \$
C.2.5	Raccordement à l'existant	unité	1	1 000,00 \$	1 000,00 \$
C.2.6	<u>Nettoyage, inspections, essais et vérifications (BNQ 1809-300/2004(R2007))</u> <u>Conduite en PVC</u>				
C.2.6.1	Essais d'étanchéité	m	140	4,00 \$	560,00 \$
C.2.6.2	Nettoyage et inspection TV à la réception provisoire	m	140	8,00 \$	1 120,00 \$
C.2.6.3	Nettoyage et inspection TV à la réception finale	m	140	8,00 \$	1 120,00 \$
C.2.6.4	Passage du gabarit à l'acceptation provisoire	m	140	2,00 \$	280,00 \$
C.2.6.5	Passage du gabarit à l'acceptation finale	m	140	2,00 \$	280,00 \$
	Sous-total - Égout sanitaire				34 160,00 \$
C.3	Égout pluvial				
C.3.1	Démantèlement du réseau d'égout pluvial existant			forfaitaire	2 000,00 \$
C.3.2	Conduite 200 mm ø, PVC, DR-35	m	30	120,00 \$	3 600,00 \$
C.3.3	Conduite 300 mm ø, PVC, DR-35	m	75	140,00 \$	10 500,00 \$
C.3.4	Conduite 375 mm ø, PVC, DR-35	m	80	160,00 \$	12 800,00 \$
C.3.5	Regard 900 mm ø	unité	2	3 800,00 \$	7 600,00 \$
C.3.6	Puisard 600 mm ø	unité	4	2 100,00 \$	8 400,00 \$

Évaluation aux fins d'un règlement d'emprunt

VILLE DE VALCOURT
Place des Cormiers et Place des Lilas
Reconstruction des services municipaux



N° dossier : SHE-00239206 (VALV)

Date : 24 avril 2017

Article	Description du travail	Unité	Quantité approx. a	Prix unitaire b	Montant total calculé c = a x b
C.3.7	<u>Drain de fondation</u>				
C.3.7.1	Drain de fondation 150 mm ø	m	320	35,00 \$	11 200,00 \$
C.3.8	<u>Nettoyage, inspections et vérifications (BNQ 1809-300/2004 (R2007))</u>				
	<u>Conduite PVC</u>				
C.3.8.1	Nettoyage et inspection TV à la réception provisoire	m	155	8,00 \$	1 240,00 \$
C.3.8.2	Nettoyage et inspection TV à la réception finale	m	155	8,00 \$	1 240,00 \$
C.3.8.3	Passage du gabarit à l'acceptation provisoire	m	155	2,00 \$	310,00 \$
C.3.8.4	Passage du gabarit à l'acceptation finale	m	155	2,00 \$	310,00 \$
	Sous-total - Égout pluvial				59 200,00 \$
C.4	Branchements				
C.4.1	<u>Branchements - tranchée commune</u>				
C.4.1.1	Unité de branchement 20 AQ - 135 SAN - 150 mm ø PLUV	unité	8	800,00 \$	6 400,00 \$
C.4.1.2	Conduite de branchement 20 AQ - 135 SAN - 150 mm ø PLUV	m	80	90,00 \$	7 200,00 \$
C.4.2	<u>Branchements - tranchée commune</u>				
C.4.2.1	Unité de branchement 25 AQ - 135 SAN - 150 mm ø PLUV	unité	2	1 200,00 \$	2 400,00 \$
C.4.2.2	Conduite de branchement 25 AQ - 135 SAN - 150 mm ø PLUV	m	20	100,00 \$	2 000,00 \$
C.4.3	<u>Eau potable - tranchée individuelle</u>				
C.4.3.1	Unité de branchement 20 mm ø	unité	1	600,00 \$	600,00 \$
C.4.3.2	Conduite de branchement 20 mm ø	m	10	50,00 \$	500,00 \$
C.4.4	<u>Égout sanitaire - tranchée individuelle</u>				
C.4.4.1	Unité de branchement 135 mm ø	unité	1	600,00 \$	600,00 \$
C.4.4.2	Conduite de branchement 135 mm ø	m	10	50,00 \$	500,00 \$
	Sous-total - Branchements				20 200,00 \$
C.5	Excavation 1^{re} classe				
C.5.1	Allocation pour excavation de matériaux 1 ^{re} classe en tranchée en dépenses contrôlées			allocation	5 000,00 \$
	Sous-total - Excavation 1^{re} classe				5 000,00 \$

Évaluation aux fins d'un règlement d'emprunt

VILLE DE VALCOURT
Place des Cormiers et Place des Lilas
Reconstruction des services municipaux



N° dossier : SHE-00239206 (VALV)

Date : 24 avril 2017

Article	Description du travail	Unité	Quantité approx. a	Prix unitaire b	Montant total calculé c = a x b
C.6	Voirie				
C.6.1	Terrassement et préparation de l'infrastructure (pleine largeur de l'emprise)	m ²	2 800	7,00 \$	19 600,00 \$
C.6.2	<u>Réfection de la tranchée à l'intersection de la 1re Avenue</u>				
C.6.2.1	Réfection des fondations de la tranchée principale incluant transition			forfaitaire	3 000,00 \$
C.6.2.2	Réfection du pavage de la tranchée incluant planage			forfaitaire	5 000,00 \$
C.6.2.3	Trottoir en béton de ciment incluant fondation	m ²	20	150,00 \$	3 000,00 \$
C.6.3	<u>Fondations de chaussée</u>				
C.6.3.1	Sous-fondation - 300 mm MG 112	m ²	1 950	7,00 \$	13 650,00 \$
C.6.3.2	Fondation inférieure - 230 mm MG 56	m ²	1 950	10,00 \$	19 500,00 \$
C.6.3.3	Fondation supérieure - 150 mm MG 20	m ²	1 950	8,00 \$	15 600,00 \$
C.6.4	<u>Pavage</u>				
C.6.4.1	Revêtement bitumineux - couche de base - ESG-14 sur 60 mm	m ²	1 725	20,00 \$	34 500,00 \$
C.6.4.2	Revêtement bitumineux - couche de surface - ESG-10 sur 40 mm	m ²	1 725	12,00 \$	20 700,00 \$
C.6.5	<u>Bordure en béton de ciment</u>				
C.6.5.1	Bordure en béton de ciment	m	320	45,00 \$	14 400,00 \$
	Sous-total - Voirie				148 950,00 \$
C.7	Réfection des lieux et divers				
C.7.1	Entrées de cour gravelées	m ²	35	30,00 \$	1 050,00 \$
C.7.2	Entrées de cour pavées	m ²	200	65,00 \$	13 000,00 \$
C.7.3	Bordure en béton bitumineux (entrées privées)	m	10	40,00 \$	400,00 \$
C.7.4	Réfection de trottoir d'entrée en béton de ciment incluant fondation	m ²	10	120,00 \$	1 200,00 \$
C.7.5	Gazon en plaques incluant terre végétale	m ²	800	10,00 \$	8 000,00 \$
C.7.6	Réfection du site, nettoyage et mise en ordre			forfaitaire	1 000,00 \$
C.7.7	Allocation pour divers travaux de remise en état des terrains privés en dépenses contrôlées			allocation	2 500,00 \$
	Sous-total - Réfection des lieux et divers				27 150,00 \$
	SOUS-TOTAL - PLACE DES LILAS				341 210,00 \$

Évaluation aux fins d'un règlement d'emprunt

VILLE DE VALCOURT
Place des Cormiers et Place des Lilas
Reconstruction des services municipaux



N° dossier : SHE-00239206 (VALV)

Date : 24 avril 2017

Article	Description du travail	Unité	Quantité approx. a	Prix unitaire b	Montant total calculé c = a x b
	<u>RÉSUMÉ</u>				
A	ORGANISATION DE CHANTIER				30 000,00 \$
B	PLACE DES CORMIERS				288 700,00 \$
C	PLACE DES LILAS				341 210,00 \$
	Sous-total des travaux				659 910,00 \$
	Imprévus (5 %)				32 995,50 \$
	Sous-total				692 905,50 \$
	Frais incidents incluant les frais de financement (15 %)				103 935,83 \$
	Sous-total				796 841,33 \$
	Taxes nettes applicables (4,9875 %)				39 742,46 \$
	MONTANT TOTAL DE L'ÉVALUATION				836 583,79 \$
				arrondi à	840 000,00 \$

Les Services exp inc.

Par :

Pierre Grondin, ing.
N° O.I.Q. : 045413